



Paris, le 13 janvier 2009

Communiqué de presse

La Carac affiche des taux de rendement net de ses produits d'assurance-vie en euros compris entre 4,50 et 4,60% pour 2008 !

La Carac, mutuelle d'épargne et de retraite, enregistre en 2008 des taux de rendement net (hors prélèvements sociaux) parmi les meilleurs du marché pour trois de ses garanties d'assurance-vie en euros :

Le Compte Épargne Carac : 4,50%.

Entraid'épargne Carac : 4,60%.

Le Compte Épargne Famille : 4,50%.

Une performance durable

Ces taux de rendement net 2008 confirment la performance sur la durée des garanties proposées par la Carac à ses adhérents – sur 10 ans le taux de rendement moyen annuel est de 5,15% pour le Compte Épargne Carac. Avec des frais de versement de l'ordre de 2,44% maximum et des frais sur épargne gérée de 0,50%, la Carac se positionne comme l'un des acteurs les mieux placés sur le marché permettant ainsi à tous ses adhérents de profiter pleinement de la rentabilité de leurs placements.

La Carac affirme son engagement vers l'épargne solidaire

La Carac a choisi de valoriser et de promouvoir encore davantage l'épargne solidaire et d'attribuer ainsi un taux de rendement net de 4,60% à sa garantie solidaire Entraid'épargne Carac.

Dans ce contexte de crise financière, ces performances montrent le sérieux de la stratégie financière responsable et sécuritaire menée par la Carac pour protéger l'intérêt de ses adhérents. « *Les taux de rendement net obtenus en 2008 confirme la capacité de la Carac à gérer au mieux ses actifs en proposant à ses adhérents des produits performants et sûrs. Les bons résultats de l'exercice qui vient de s'écouler bénéficient à l'ensemble des adhérents, et c'est là l'essentiel* » souligne Monsieur Jacques Goujat - Président de la Carac.

A noter également, qu'à compter du 1^{er} janvier 2009, le montant du plafond majorable de la Retraite Mutualiste du Combattant est fixé à 1694 euros, soit 125 points à 13,55 euros.

La Carac

Héritière d'un riche patrimoine historique, la Carac - mutuelle régie par le livre II du code de la mutualité - est résolument tournée vers l'avenir et à l'écoute des évolutions constantes de son marché.

Organisme à but non lucratif, son principal objectif est de gérer l'épargne de ses adhérents avec le souci constant de sauvegarder au mieux leurs intérêts. Leader du marché de la Retraite Mutualiste du Combattant, elle a su mettre 80 années d'une solide expertise en matière de retraite par capitalisation au service du plus grand nombre en proposant une offre globale de solutions adaptées, souples et faciles d'accès dans les domaines de l'épargne, de la retraite et de la prévoyance.

Au plus près des réalités locales et afin de répondre au mieux aux attentes de ses adhérents, la Carac a mis en place un réseau commercial de 55 sites d'accueil répartis sur l'ensemble du territoire national. Pour plus d'informations : www.carac.fr

Contact presse

Agence Zap !

Sandrine Charbonnier ou Louise Racine

Tél : 01 47 04 04 47

scharbonnier@agencezap.com - lracine@agencezap.com

Carac

Javotte Thierry

Tél : 01 55 61 55 82

jthierry@carac.fr